

Le Nid des aidants va permettre de souffler

Olonne-sur-Mer — À partir du 5 mars, cette plateforme va offrir un peu de répit aux aidants de malades atteints de maladies neuro-dégénératives. Et ce sur un vaste secteur.

Pourquoi ? Comment ?

Dans notre pays, qui accompagne les malades d'Alzheimer ou de Parkinson ? Quel constat établir ?

En France, on dénombre 8 millions d'aidants, dont 4,3 millions pour les personnes âgées. Près de 80 % de ces aidants sont des membres de la famille. « 50 % accompagnent les malades entre six et huit heures par jour et, malheureusement, 35 % décèdent avant le conjoint aidé », rapporte Charline Vinet, la coordinatrice de la plateforme d'accompagnement et de répit. « C'est donc pour faire face à cet épuisement et cette fatigue que cette plateforme a été créée. »

Quel est le projet lancé localement par l'Agence régionale de santé ?

Le centre local d'information et de coordination (Clic) et l'Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) les jardins des Olonnes ont répondu à l'appel de projet lancé par l'Agence régionale de santé concernant la plateforme d'accompagnement et de répit dénommée « le nid des aidants ».



Elle s'adresse aux aidants de malades âgés de plus de 60 ans atteints de maladies neuro-dégénératives (Alzheimer, Parkinson). L'objectif majeur est d'apporter un accompagnement et un soutien aux aidants pour éviter l'épuisement et la fatigue et ainsi favoriser le maintien à domicile des malades.

Comment cela peut-il se mettre en place ?

Ouverte sur le secteur de l'agglo-

mération des Sables-d'Olonne, des communautés de communes du pays des Achards et Vendée grand littoral, cette plateforme offre plusieurs services destinés aux aidants résidant sur ces territoires. « En premier lieu, un entretien individuel est réalisé pour faire le point sur chaque situation particulière. » Cela permet « de déterminer les besoins en formation, en information puis, au-delà de cet accompagnement, proposer un répit par des activi-

tés physiques sportives ou de relaxation ou offrir la possibilité des courts séjours de vacances aux aidants et malades pour se ressourcer. Enfin, la plateforme reste également un lieu d'échanges, d'écoutes et de soutiens », précise Charline Vinet.

Cette plateforme travaille conjointement avec d'autres structures (hôpital, Clic, Services de soins à domicile, association France Alzheimer, Parkinsoniens de Vendée) pour relayer au mieux les informations.

Comment se fera le lien entre les aidants et la structure de soutien ?

Chaque semaine est programmée une journée de permanence à l'Ehpad résidence les Vallées au Château-d'Olonne, à la mairie d'Avrillé, au Ssiad (service de soins infirmiers à domicile) gérée par l'ADMR (aide à domicile) des Achards et la mairie ; cette permanence est assurée par la coordinatrice ou une psychologue. L'ouverture de cette plateforme est programmée le 5 mars.

Renseignements et inscriptions auprès de Charline Vinet, tél. 06 29 39 83 09 ou par mail à contact@leniddesaidants.fr